

Holt Renfrew Holdings limitée et Holt, Renfrew & Cie, limitée

Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne

Exercice financier 2023

Table des matières

- ① Mot du président et chef de la direction
- ② Introduction
- ③ Stratégie de développement durable
- ④ Gouvernance
- ⑤ L'approche
- ⑥ Mesure de l'efficacité
- ⑦ Perspectives d'avenir
- ⑧ Approbation et attestation

1 Mot de notre président et chef de la direction

Je suis heureux de vous faire part du premier rapport sur la *Loi sur l'esclavage moderne de HoltRenfrew*, qui décrit notre approche pour atténuer le travail forcé et le travail des enfants dans notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement.

Nous saluons la nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* de Sécurité publique Canada et les mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement au Canada et ailleurs. Chez HoltRenfrew, l'une de nos ambitions est de susciter un changement positif pour un avenir meilleur pour les personnes et la planète.

Nous nous sommes engagés à adopter des pratiques d'approvisionnement responsables, et la gestion des risques liés au travail forcé et au travail des enfants est un impératif commercial pour HoltRenfrew. À ce jour, l'amélioration des pratiques commerciales éthiques dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement a été l'un des principaux domaines d'intérêt de notre stratégie de développement durable. Nous faisons participer les membres de notre équipe, nos fournisseurs et nos partenaires de marque à nos pratiques commerciales éthiques, et nous avons mené une évaluation de l'importance relative en janvier 2024 pour nous assurer que notre stratégie de développement durable continue de s'attaquer aux enjeux clés de notre industrie, y compris aux risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement.

Ce rapport décrit en détail les processus et les mesures que nous avons mis en œuvre, ainsi que les progrès que nous avons réalisés au cours de l'exercice financier 2023. Nous avons cherché à mieux faire connaître le travail forcé et le travail des enfants auprès de notre équipe d'achat au moyen de formations informatives, nous avons élaboré un processus de correction plus robuste et un plan de mesures correctives pour gérer le risque, et nous continuons de faire participer nos fournisseurs et nos marques partenaires à nos pratiques commerciales éthiques. Cependant, nous sommes parfaitement conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et nous sommes déterminés à améliorer continuellement notre approche et à tirer des leçons de nos expériences.

L'esclavage moderne existe à l'échelle mondiale et à l'échelle locale. En tant que détaillant canadien multimarques qui exerce ses activités au Canada et vend des produits de partout dans le monde, notre entreprise reconnaît son rôle dans l'intégration de pratiques exemplaires dans ses activités commerciales et sa chaîne d'approvisionnement, et est déterminée à œuvrer pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants à l'échelle mondiale.

Sebastian Picardo

Président et chef de la direction, Holt, Renfrew & Cie, limitée

2 Introduction

En vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, les entités sont tenues d'énoncer les mesures prises au cours de l'exercice financier pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement. Le présent document est un rapport conjoint pour HoltRenfrewHoldings limitée («HoltRenfrewHoldings»)¹ et Holt, Renfrew & Cie, limitée («Holt Renfrew»). Toutes les activités de l'entreprise sont menées par Holt Renfrew.

Fondé en 1837, nous sommes un fier détaillant mode et style de vie au Canada qui propose des produits extraordinaires qui inspirent nos clients et qui sont respectueux des gens et de la planète. Nous offrons des expériences et des services exceptionnels à tous, et nous aspirons à favoriser l'expression de soi et à susciter un changement positif.

Ce rapport original fait référence aux mesures prises par Holt Renfrew² au cours de l'exercice financier 2023 (du 29 janvier 2023 au 3 février 2024).

Notre entreprise:

Nous avons un siège social canadien à Toronto, en Ontario, et nous exerçons nos activités à travers :

- 7 magasins de détail (situés au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique);
- 1 plateforme numérique/en ligne (commerce électronique);
- 3 bureaux;
- 1 centre de distribution.

Notre personnel:

Nous avons 2037³ employés de Holt Renfrew qui travaillent dans nos sept magasins de détail, trois bureaux et un centre de distribution. En raison de la nature saisonnière du commerce de détail, le nombre de personnes que nous employons dans nos magasins peut varier tout au long de l'année.

Notre chaîne d'approvisionnement:

Notre rôle est d'organiser une sélection de produits extraordinaires dans nos magasins de détail canadiens et en ligne pour nos clients. Nous travaillons avec des fournisseurs pour produire une petite ligne de produits de gamme maison Holt Renfrew, mais la plupart de nos activités consistent à sélectionner, à importer et à vendre des produits de diverses marques et divers fournisseurs de partout dans le monde. Nos «fournisseurs» comprennent les partenaires de marque, les producteurs/fabricants de nos produits sous marque de distributeur et/ou les biens destinés à la revente et les biens et services non destinés à la revente. Nous travaillons en partenariat avec nos fournisseurs de la façon suivante:

¹ Holt Renfrew Holdings est une société de portefeuille et l'unique actionnaire de Holt Renfrew.

² Holt, Renfrew & Cie, limitée

³ Employés permanents (à temps plein, à temps partiel, occasionnels et en congé autorisé de courte durée) en date du 3 février 2024; cela ne comprend pas les employés temporaires ou saisonniers ni les entrepreneurs indépendants.

2 Introduction suite...

Biens destinés à la revente		Biens non destinés à la revente
<p>Fournisseurs de la gamme maison</p> <ul style="list-style-type: none">Holt Renfrew a un assortiment de produits de gamme maison très limité. En 2023, nous avons travaillé avec trois fournisseurs à la création de 17 produits de marque Holt Renfrew vendus dans nos magasins de détail et en ligne.	<p>Partenaires de la marque</p> <ul style="list-style-type: none">La plupart des produits que nous achetons, importons et vendons sont produits par des marques mondiales et vendus dans nos magasins de détail et en ligne.	<p>Nous travaillons en partenariat avec divers fournisseurs d'articles et de services pour Holt Renfrew qui ne sont pas vendus aux clients dans nos magasins de détail ou en ligne. Par exemple, les emballages Holt Renfrew, les housses à vêtements, les supports de transport, etc.</p>

Nous exploitons le Café Holt dans trois de nos magasins de détail au Canada: Holt Renfrew rue Bloor, Holt Renfrew Ogilvy et HoltRenfrew Vancouver. Les fournisseurs d'articles utilisés dans nos cafés sont classés dans la catégorie Biens non destinés à la revente.

Nous avons un groupe sélectionné de marques partenaires qui sont responsables de l'importation de produits au Canada dans le but de les vendre dans nos magasins de détail et en ligne. Nous tenons toujours ces marques partenaires pour responsables, car elles doivent remplir et signer un accord sur les conditions de vente, qui comprend un engagement à respecter nos exigences en matière de commerce éthique. Toutefois, dans le cadre du présent rapport et de nos obligations de déclaration au titre de la *Loi sur l'esclavage moderne*, ce groupe sélectionné de partenaires de marque est exclu de notre rapport.

De plus, nous travaillons avec 25 marques, aussi appelées partenaires fournisseurs concédés. Ce sont des titulaires de permis d'exploitation de commerce distincts qui exploitent des magasins de détail et emploient leurs propres employés dans les magasins HoltRenfrew partout au Canada. Le nombre de partenaires fournisseurs concédés varie selon le magasin. Ils sont responsables de la sélection et de l'importation de leurs propres produits à des fins de vente dans leurs magasins de détail et en ligne. Nous tenons toujours les partenaires fournisseurs concédés légalement responsables, car ils doivent remplir et signer un contrat visant les partenaires concédés, qui comprend un engagement envers nos exigences en matière d'éthique commerciale. Toutefois, dans le cadre du présent rapport et de nos obligations de déclaration au titre de la *Loi sur l'esclavage moderne*, ce groupe de partenaires fournisseurs concédés est exclu de nos rapports.

3 Stratégie de développement durable

HoltRenfrew s’engage à créer et à inspirer un avenir plus durable pour tous. La mission de notre entreprise consiste à favoriser l’expression de soi et à susciter des changements positifs.

Nos trois piliers du développement durable nous aident à remplir notre mission, à soutenir notre stratégie de développement durable et à intégrer le développement durable dans tous les secteurs de notre entreprise. Nos piliers sont les suivants :

Respecter l’environnement	Vendre les produits de façon responsable	Inspirer nos communautés
Nous travaillons à réduire au minimum notre impact sur l’environnement en réduisant les émissions de carbone, les déchets, les plastiques à usage unique et en utilisant des emballages durables dans nos activités.	Nous collaborons avec des fournisseurs pour sélectionner et offrir une variété de produits qui sont meilleurs pour les personnes et notre planète. C’est grâce à des efforts de collaboration que nous favorisons des pratiques commerciales éthiques et des changements positifs dans le secteur mode et style de vie.	Nous honorons la diversité, l’équité et l’inclusion dans tous les aspects de notre entreprise, et nous investissons dans les partenariats communautaires à l’échelle nationale, régionale et locale, dans les communautés où nous exerçons nos activités partout au Canada.

Nous nous tenons responsables et suivons nos progrès à l’aide de notre tableau de bord sur le développement durable, qui comprend 18 objectifs sociaux et environnementaux stratégiques, chacun avec des indicateurs de rendement clés pour mesurer nos progrès et notre rendement. Chaque objectif est encadré par un responsable de la haute direction, est exécuté par diverses fonctions opérationnelles et lié au rendement des employés. De plus, certains objectifs sociaux et environnementaux sont intégrés dans nos priorités opérationnelles annuelles et dans notre structure de primes pour les cadres.

Exemple d’objectifs et de mesures spécifiques qui s’attaquent aux risques liés au travail forcé et au travail des enfants :

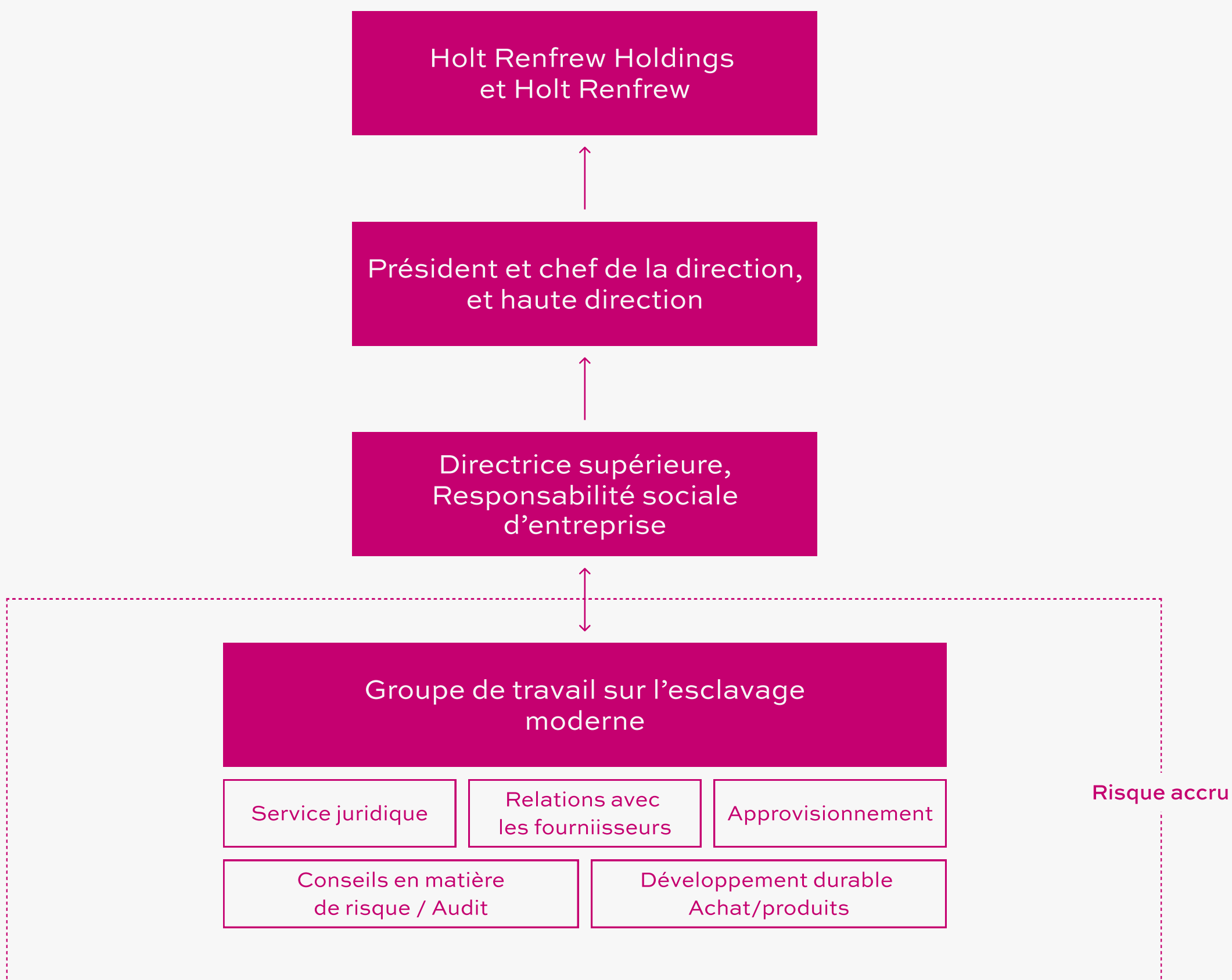
Objectif	Mesure prise en 2023
Gestion des risques commerciaux éthiques	<ul style="list-style-type: none"> Réponses au questionnaire d’autoévaluation recueillies auprès des fournisseurs prioritaires. Élaboration d’un plan de mesures correctives pour diriger notre approche à l’égard de l’engagement des fournisseurs et gérer les cas de non-conformité.
Amélioration des pratiques d’achat	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons donné de la formation sur les droits de la personne et l’éthique à notre équipe d’achat

4 Gouvernance

Notre approche à l'égard des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement fait partie intégrante de la façon de faire de Holt Renfrew. Notre directrice supérieure de la Responsabilité sociale d'entreprise est chargée de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de notre stratégie de développement durable dans l'ensemble de notre entreprise et relève de la vice-présidente, Stratégie de la marque et de la création. La directrice supérieure dirige le Groupe de travail sur l'esclavage moderne, qui appuie ou met en œuvre des mesures de diligence raisonnable pour atténuer le risque de travail forcé et de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

Notre vice-présidente, Stratégie de la marque et de la création, fait partie de la haute direction et est responsable de l'élaboration, de la supervision et de l'intégration de la stratégie de développement durable dans notre entreprise.

Notre haute direction (y compris notre président et chef de la direction) participe régulièrement à notre stratégie de développement durable, au moyen de réunions mensuelles et de revues d'activités trimestrielles qui traitent précisément des progrès réalisés par rapport à nos objectifs de développement durable.



5 L'approche

Voici un aperçu des mesures prises par Holt Renfrew pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nos politiques :

Code de conduite professionnelle

Le Code de conduite professionnelle est une politique interne qui décrit les principes éthiques de l'entreprise qui guident les activités de HoltRenfrew et les relations avec les intervenants. Le document énonce les obligations que HoltRenfrew et son personnel ont l'un envers l'autre, ainsi que celles tenues envers les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux, la concurrence, les communautés et le gouvernement. Les employés de HoltRenfrew sont tenus de lire le Code de conduite professionnelle et de reconnaître en avoir pris connaissance.

Exigences en matière d'éthique commerciale

Nos exigences en matière de commerce éthique reposent sur des normes internationalement reconnues, notamment le code de base de l'Ethical Trading Initiative (ETI), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Nos exigences en matière de commerce éthique définissent les principes fondamentaux auxquels tous les fournisseurs doivent se conformer. Elles font partie intégrante des conditions générales de vente de Holt Renfrew. Nous voulons nous assurer que les produits et services utilisés ou vendus par Holt Renfrew proviennent d'une source éthique, dans des conditions de travail humaines, dans le respect des travailleurs et de leurs droits fondamentaux; qu'il n'y a pas de recours à l'esclavage moderne, y compris le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains; que les animaux sont traités et transportés sans cruauté; et enfin, que les fournisseurs réduisent au minimum leur impact sur l'environnement. Depuis 2016, nos exigences en matière de commerce éthique sont intégrées dans notre accord sur les conditions de vente des biens destinés à la revente.

Code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs est un document interne qui énonce les principes de base que sont tenus de respecter tous les fournisseurs de biens non destinés à la revente. Ils sont intégrés obligatoirement dans les conditions d'échanges commerciaux avec HoltRenfrew. Nous avons intégré nos exigences en matière d'éthique commerciale dans le Code de conduite des fournisseurs en 2019. Tous les fournisseurs de biens non destinés à la revente doivent reconnaître avoir pris connaissance de notre Code de conduite des fournisseurs dans le cadre de notre processus d'intégration des fournisseurs et de notre processus de demande de propositions/demande d'informations.

Mesures de diligence raisonnable :

Politiques et processus pour les membres de l'équipe

Nos politiques et processus en matière de Ressources humaines établissent les attentes et les responsabilités des membres de notre équipe, notamment le droit au travail, où nous vérifions le droit d'une personne de travailler au Canada et le genre de visa. Ils sont fournis aux nouveaux employés et sont mentionnés dans nos contrats de travail.

5 L'approche suite...

Questionnaire d'autoévaluation

Nous avons élaboré un questionnaire d'autoévaluation en 2021 afin de mieux comprendre les mesures de diligence raisonnable prises par nos fournisseurs pour atténuer le travail forcé et le travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que d'autres pratiques sociales et environnementales. Nous invitons les fournisseurs de biens destinés à la revente et de biens non destinés à la revente à remplir le questionnaire. Nous examinons, évaluons et notons les réponses afin d'identifier les risques, de déterminer les approches en matière d'engagement des fournisseurs et, le cas échéant, de modifier nos pratiques d'achat.

Notre évaluation des risques liés aux fournisseurs :

Compte tenu de la structure et du fonctionnement de notre entreprise, nous adoptons une approche d'évaluation à plusieurs volets pour nos fournisseurs de biens destinés à la revente et de biens non destinés à la revente.

Notre hiérarchie des risques liés aux fournisseurs est la suivante :

Biens destinés à la revente	Biens non destinés à la revente
<ul style="list-style-type: none">① Produit de marque Holt : fournisseurs qui produisent ou fabriquent nos produits de gamme maison.② Sélection durable Holt : fournisseurs qui produisent ou fabriquent des produits qui répondent aux critères de notre sélection durable Holt.③ Dépenses liées aux fournisseurs : selon les dépenses annuelles.	<ul style="list-style-type: none">① Produit de marque Holt : les fournisseurs qui produisent/fabriquent nos produits de marque, non destinés à la revente, par exemple les emballages, les housses de vêtements, etc.② Dépenses liées aux fournisseurs : selon les dépenses annuelles.③ Secteur industriel : fournisseurs de produits et de services présentant un risque élevé d'incidence du travail forcé et du travail des enfants, par exemple les sociétés d'événementiel, la sécurité, les services de nettoyage, les services informatiques, le service à la clientèle, etc.

Nous abordons les risques liés aux fournisseurs de la façon suivante :

- ✓ Accord ou reconnaissance obligatoire de nos exigences en matière d'éthique commerciale et de notre Code de conduite des fournisseurs
- ✓ Remplissage de notre questionnaire d'autoévaluation
- ✓ Engagement continu des fournisseurs

6 Mesure de l'efficacité

Membres de notre équipe :

Grief et dénonciation

Nous avons mis sur pied une ligne d'écoute téléphonique pour les employés de Holt Renfrew et ceux des fournisseurs partenaires concédés par le biais de laquelle ils peuvent signaler les activités ou comportements inappropriés ou contraires à l'éthique qui pourraient avoir lieu à Holt Renfrew. Le programme protège la confidentialité des employés et est géré par un fournisseur tiers indépendant. Tous les rapports produits ou déposés font l'objet d'une enquête. En 2023, il n'y a eu aucun rapport lié au travail forcé ou au travail des enfants.

Formation

En partenariat avec un organisme sans but lucratif, nous avons animé une séance de formation informative sur les droits de la personne et l'éthique avec notre équipe d'achat l'an dernier. La séance a porté sur l'esclavage moderne, la diligence raisonnable en matière de droits de la personne, le travail forcé et le travail des enfants, la sécurité des travailleurs, ainsi que sur les lois existantes et à venir que les détaillants doivent connaître.

Notre chaîne d'approvisionnement :

Engagement des fournisseurs :

Nos équipes chargées des achats et de la durabilité des produits s'engagent régulièrement auprès de nos fournisseurs de biens destinés à la revente sur les questions sociales et environnementales, et les responsables des fonctions commerciales dirigent l'engagement auprès des fournisseurs de biens non destinés à la revente.

Nous demandons aux fournisseurs de biens destinés à la revente et de biens non destinés à la revente de remplir le questionnaire d'autoévaluation. Nous examinons et définissons des mesures correctives en cas de travail forcé, de travail des enfants ou d'autres cas de non-conformité. Cette approche a été lancée en 2021 en tant que projet pilote avant d'être étendue à un plus grand nombre de fournisseurs sur la base de notre évaluation du risque fournisseur, comme indiqué ci-dessus.

Dans le cadre de notre questionnaire d'autoévaluation, nous demandons aux fournisseurs de biens destinés à la revente et de biens non destinés à la revente de partager leur approche à l'égard de l'atténuation du risque d'esclavage moderne dans leurs activités, et d'autres pratiques commerciales, notamment :

- Processus de gestion et gouvernance du commerce éthique;
- Divulgence de toute violation de nos exigences en matière d'éthique commerciale;
- Emploi et conditions de travail;
- Conformité à la Loi sur l'esclavage moderne;
- Processus de règlement des griefs;
- Pratiques environnementales et processus de gestion;
- Adresses et noms des sites de production/fabrication;
- Recours à des travailleurs contractuels ou d'agence.

6 Mesure de l'efficacité suite...

On s'attend à ce que les fournisseurs de biens destinés à la revente et de biens non destinés à la revente remplissent le questionnaire d'autoévaluation tous les trois ans.

L'an dernier, nous avons fait évoluer notre approche et établi un plan de mesures correctives qui décrit notre approche à l'égard de l'engagement de nos fournisseurs et celle concernant les mesures correctives si et quand des cas de travail forcé et de travail des enfants se présentent; si et quand les fournisseurs ne se conforment pas à notre questionnaire d'autoévaluation et/ou lorsque les réponses à notre questionnaire nécessitent un suivi supplémentaire.

Dans le cadre de notre plan, nous avons créé un système à niveaux de risque pour déterminer notre niveau d'engagement et notre approche vis-à-vis des fournisseurs pour lesquels le développement durable, les risques liés au travail forcé et au travail des enfants et d'autres problèmes commerciaux sont signalés comme étant une préoccupation. Détail des niveaux de risque :

- Critique+ (risque critique)
- Critique (risque élevé)
- Majeur (risque moyen)
- Mineur (faible risque)
- Absence de réponse au questionnaire d'autoévaluation

Chaque niveau comporte des mesures d'engagement de fournisseurs spécifiques. Dans tous les cas, nous faisons appel à des fonctions opérationnelles qui sont responsables de la relation avec le fournisseur pour soutenir et diriger le processus d'engagement. Pour les risques classés critiques+, nous faisons appel à notre équipe de gestion de crise et suivons les processus existants en conséquence. Chaque fois qu'un incident est survenu avec un fournisseur, nous avons mis en œuvre notre plan de mesures correctives en conséquence. Tout incident de ce genre fait l'objet d'une enquête interne, et nous poursuivons les discussions avec le fournisseur en question au fil de l'avancée du dossier afin de déterminer la meilleure mesure corrective à prendre.

Fournisseurs de produits de gamme maison

Nous avons travaillé avec trois fournisseurs qui ont fourni des produits de marque Holt Renfrew en 2023.

Les trois fournisseurs ont :

- ✓ rempli notre questionnaire d'autoévaluation, et tous ont obtenu une cote de faible risque;
- ✓ signé nos exigences en matière d'éthique commerciale dans le cadre des modalités de notre accord avec les fournisseurs de bien destinés à la revente.

7 Perspectives d'avenir

Chaque année, nous évaluons notre approche afin d'assurer le progrès et d'aborder les points à améliorer. Nous examinons et évaluons les enjeux et les secteurs de risque en évolution pour nous assurer que nous continuons d'apporter des changements positifs pour un avenir durable. Nous avons récemment mené une évaluation de l'importance relative mise à jour afin d'obtenir les points de vue des intervenants internes et externes, et plus tard cette année, nous publierons notre premier rapport sur le développement durable, qui mettra en lumière nos progrès.


Au cours de la prochaine année, nous allons :

- Continuer de mettre en œuvre nos mesures de diligence raisonnable existantes;
- Mettre à jour notre questionnaire d'autoévaluation pour y inclure des questions supplémentaires sur le travail forcé et le travail des enfants;
- Prioriser notre engagement avec les fournisseurs de biens destinés à la vente et élargir notre hiérarchie des risques liés aux fournisseurs pour y inclure des produits à risque précis comme les aliments et l'électronique;
- Mettre à jour et normaliser notre Code de conduite des fournisseurs afin qu'il s'applique à tous les fournisseurs de biens destinés à la vente et de biens non destinés à la vente;
- Améliorer et normaliser la formation de nos employés sur le travail des enfants et le travail forcé dans l'ensemble de notre entreprise;
- Continuer de rechercher la collaboration et les pratiques exemplaires avec des experts externes et des forums.

8 Approbation et attestation

Le rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Holt Renfrew Holdings limitée et Holt, Renfrew & Cie, limitée.

Conformément aux exigences de la *Loi*, et en particulier de l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de la *Loi*, pour l'année de déclaration 2023.



Sebastian Picardo

Directeur et vice-président exécutif

Le 17 mai 2024

J'ai le pouvoir de lier Holt Renfrew Holdings limitée



Christina Sanders

Directrice et vice-présidente principale, RH

Le 17 mai 2024

J'ai le pouvoir de lier Holt, Renfrew & Cie, limitée